



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
des installations classées  
pour la protection de  
l'environnement

# Annexe I : Demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installations classées pour la protection de l'environnement

N°15679\*03

Articles L. 512-7 et suivants du code de l'environnement

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

## 1. Intitulé du projet

Dossier d'enregistrement pour le renouvellement d'une autorisation de stockage de matériaux inertes accompagnée d'une demande de mise en service d'une aire de transit de matériaux inertes avec mise en service d'une unité mobile de concassage-criblage de matériaux inertes et d'une station de transit de bois avec broyage par campagne et la mise en place d'une station d'émulsion de bitume.

## 2. Identification du demandeur (remplir le 2.1.a pour un particulier, remplir le 2.1.b pour une société)

### 2.1.a Personne physique (vous êtes un particulier) :

Madame  Monsieur

Nom, prénom

### 2.1.b Personne morale (vous représentez une société civile ou commerciale ou une collectivité territoriale) :

Dénomination ou  
raison sociale

SAS M. BONNEAU et FILS

N° SIRET

026 880 021 00014

Forme juridique

SAS au capital de 192 000 €

Qualité du  
signataire

Président Directeur Général

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L. 311-5 du code des relations entre le public et l'administration :

Dans l'hypothèse où ces données seraient mises en ligne, je souhaite, en tant que personne physique, qu'elles soient anonymisées :

### 2.2 Coordonnées (adresse du domicile ou du siège social)

N° de téléphone

05 49 04 03 03

N° voie

20

Type de voie

Route

Nom de voie

des Ecoles

Lieu-dit ou BP

Code postal

79220

Commune

SAINTE-OUENNE

Si le demandeur réside à l'étranger

Pays

Province/Région

### 2.3 Personne habilitée à fournir les renseignements demandés sur la présente demande

Cochez la case si le demandeur n'est pas représenté

Madame  Monsieur

Nom, prénom

Frédéric GATTEPAILLE

Société

BONNEAU TP

Service

Direction

Fonction

PDG

Adresse

N° voie

20

Type de voie

Route

Nom de voie

des Ecoles

Lieu-dit ou BP

Code postal

79220

Commune

SAINTE-OUENNE

N° de téléphone

05 49 04 03 03

Adresse électronique

contact@bonneautp.com

## 3. Informations générales sur l'installation projetée

### 3.1 Adresse de l'installation

N° voie

Type de voie

Nom de la voie

	Lieu-dit ou BP	La Pleige	
Code postal	79220	Commune	GERMOND-ROUVRE

### 3.2 Emplacement de l'installation

L'installation est-elle implantée sur le territoire de plusieurs départements ? Oui  Non

Si oui veuillez préciser les numéros des départements concernés :

L'installation est-elle implantée sur le territoire de plusieurs communes ? Oui  Non

Si oui veuillez préciser le nom et le code postal de chaque commune concernée :

## 4. Informations sur le projet

### 4.1 Description

Description de votre projet, incluant ses caractéristiques physiques y compris les éventuels travaux de démolition et de construction

La Société BONNEAU exploite depuis plusieurs années une ISDI sur la commune de Germond-Rouvre. Son exploitation est actuellement autorisée par arrêté préfectoral en date du 03/12/2007 pour une durée de 15 ans. L'autorisation actuelle arrive donc à échéance le 03/12/2022. En parallèle, la Société BONNEAU TP a obtenu par courrier en date du 06/05/2019 (prise d'acte n° E128) le transfert de la déclaration n° 5547 du 15/07/2002 qu'elle détenait pour l'exploitation d'une station de transit de matériaux inertes au régime de l'enregistrement dans la mesure où cette activité concernait désormais une superficie de 27 682 m<sup>2</sup>.

Dans le cadre de son développement, l'entreprise BONNEAU, parallèlement au stockage de matériaux inertes, se sont développées sur le site d'autres activités. Nous retiendrons :

- Le recyclage de matériaux de démolition ou de terrassements par concassage-criblage avec l'intervention d'un groupe mobile de concassage intervenant par campagnes. Cette activité existante déjà aujourd'hui sur le site permet de disposer de matériaux concassés recyclés. La production envisagée est désormais de 10 000 à 30 000 tonnes/an obtenues à partir de 1 à 2 campagnes annuelles d'une durée d'environ 3 semaines chacune ;
- La poursuite de l'exploitation de la station de transit de matériaux concassés ou sables alluvionnaires afin de disposer de stocks de qualité pour répondre aux besoins locaux de l'entreprise, de certains clients et de particuliers. La quantité de matériaux ainsi stockés temporairement sera extrêmement variable en fonction des besoins (de 20 000 de 50 000 tonnes/an), à laquelle s'ajoutent les matériaux recyclés pour alimenter certains chantiers.
- Et d'une manière plus marginale, l'accueil, le stockage et traitement par broyage de déchets de bois.

En complément la demande concernant la poursuite de l'exploitation de l'ISDI porte sur 12 000 m<sup>3</sup>/an à 17 000 m<sup>3</sup>/an de matériaux inertes soit une augmentation du tonnage initialement autorisé de 10 000 m<sup>3</sup>/an (environ 20 000 tonnes).

De manière à répondre à ses obligations vis-à-vis des différentes réglementations applicables, la Société BONNEAU TP dépose au titre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement le présent dossier correspond à une demande visant le renouvellement de l'autorisation pour l'ISDI, l'autorisation actuelle d'exploitation de la station de transit, et la mise en service officielle des activités de recyclage de matériaux inertes et broyage de bois.

Compte tenu des différents seuils concernés, le présent dossier prend la forme d'un dossier d'enregistrement visant :

- La rubrique 2515-1-a pour la mise en service d'une unité mobile de concassage-criblage (régime de l'enregistrement) ;
- La rubrique 2794-2 pour la mise en service d'une unité de broyage de déchets végétaux non dangereux (régime de la déclaration) ;
- La rubrique 2517-1 pour la mise en service d'une installation de transit de matériaux non dangereux inertes (régime de l'enregistrement) ;
- La rubrique 2716-2 pour le stockage temporaire de bois (régime de la déclaration) ;
- La rubrique 2760-3 pour la poursuite de l'activité de stockage définitif de matériaux inertes dans la continuité de l'autorisation en cours qui arrive à échéance fin 2022 (régime de l'enregistrement).

En complément, la Société souhaite mettre en place un stockage d'émulsions de bitume; activité visée par la rubrique 4801 mais non classable sur le site vu le volume qui sera stocké (inférieur à 50 tonnes).

[Empty form area]

4.2 Votre projet est-il un :

Nouveau site

Site existant

### 4.3 Activité

Précisez la nature et le volume des activités ainsi que la ou les rubrique(s) de la nomenclature des installations classées dont la ou les installations projetées relèvent :

Numéro de rubrique	Désignation de la rubrique (intitulé simplifié) avec seuil	Identification des installations exprimées avec les unités des critères de classement	Régime
2716	Installations de transit de produits non dangereux non inertes Volume susceptible d'être présent 1. Supérieur à 1 000 m <sup>3</sup> (E) 2. Supérieur à 100 m <sup>3</sup> mais inférieur ou égal à 1 000 m <sup>3</sup> (D)	Dépôt de bois pour un volume annuel n'excédant pas 1 000 m <sup>3</sup>	Déclaration
2794	Installations de broyage de déchets végétaux non dangereux ; La quantité de déchets à traiter étant : 1- Supérieure à 30 t/j ; 2- 2 Supérieure ou égale à 5 t/j mais inférieure à 30t/j	La quantité journalière à traiter n'excédera pas 30 t/j	Déclaration
2515	1. Installations de broyage, concassage, de déchets non dangereux inertes. La puissance maximale de l'ensemble des machines fixes , étant : a) Supérieure à 200 kW	Concasseur primaire (300 kW) Eventuellement un broyeur secondaire (150 kW)  Soit dans sa configuration maximale une puissance totale de P = 450 kW	Enregistrement
2517	Station de transit de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes. la superficie de l'aire de transit étant: 1. Supérieure à 10 000 m <sup>2</sup> , 2. Supérieure à 5 000 m <sup>2</sup> , mais inférieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup>	L'emprise dédiée à cette activité sera de l'ordre de 2,7 ha	Enregistrement
2760	3. Installation de stockage de déchets inertes	La surface concernée par la poursuite du remblayage du site sera de l'ordre de 4,3 ha.	Enregistrement
4801	Stockage de matières bitumineuses La quantité susceptible d'être présente dans l'installation étant : 1. Supérieure ou égale à 500 t 2. Supérieure ou égale à 50 t mais inférieure à 500 t	Stockage sur site inférieur à 50 tonnes	Non Classable

#### 4.4 Installations, ouvrages, travaux, activités (IOTA) :

Votre projet est-il soumis à une ou plusieurs rubrique(s) relevant de la réglementation IOTA ? Oui  Non

Si oui :

- la connexité de ces IOTA les rend-elle nécessaires à l'installation classée ?

Oui  Non

- la proximité de ces IOTA avec l'installation classée est-elle de nature à en modifier notablement les dangers ou inconvénients ?

Oui  Non

- indiquez la (ou les) rubrique(s) concernée(s) :

Numéro de rubrique	Désignation de la rubrique (intitulé simplifié) avec seuil	Identification des installations, ouvrages, travaux, activités (IOTA)	Régime
2.1.5.0	Rejet d'eaux pluviales, la surface totale du projet augmentée de la surface du bassin naturel interceptée, étant : 1° Supérieure ou égale à 20 ha (A) ; 2° Supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha (D).	14 ha	Déclaration

#### 5. Respect des prescriptions générales

5.1 Veuillez joindre un document permettant de justifier que votre installation fonctionnera en conformité avec les prescriptions générales édictées par arrêté ministériel, sous réserve des aménagements demandés au point 5.2. Ce document devra également permettre de justifier que votre installation soumise à déclaration connexe à votre activité principale fonctionnera en conformité avec les prescriptions générales édictées par arrêté ministériel.

*Attention, la justification de la conformité à l'arrêté ministériel de prescriptions générales peut exiger la production de pièces annexes (exemple : plan d'épandage).*

*Vous pouvez indiquer ces pièces dans le tableau à votre disposition en toute fin du présent formulaire, après le récapitulatif des pièces obligatoires.*

5.2 Souhaitez-vous demander des aménagements aux prescriptions générales mentionnées ci-dessus ? Oui  Non

*Si oui, veuillez fournir un document indiquant la nature, l'importance et la justification des aménagements demandés.*

**Le service instructeur sera attentif à l'ampleur des demandes d'aménagements et aux justifications apportées.**

#### 6. Sensibilité environnementale en fonction de la localisation de votre projet

Ces informations sont demandées en application de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement. Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/linformation-environnementale#e2>

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Si oui, lequel ou laquelle ?

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve en bordure de la ZNIEFF de type I du Vallon des Rochers de la Chaise sous la référence 540006867 (identification nationale).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone couverte par un arrêté de protection biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondiale ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ? <i>[Site répertorié dans l'inventaire BASOL]</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ? <i>[R.211-71 du code de l'environnement]</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve dans l'emprise de l'AAE des captages de Saint-Maxire et d'Echiré.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Si oui, lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPS de « la Plaine de Niort-Nord-Ouest » identifiée sous la référence FR5412013.

D'un site classé ?



Le site classé le plus proche est le site dit « des Rochers de la Chaise » ; l'arrêté de classement sur 12,03 ha remontant au 30/01/1910. L'emprise du projet borde ce site classé.

## 7. Effets notables que le projet est susceptible d'avoir sur l'environnement et la santé humaine

Ces informations sont demandées en application de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement.

### 7.1 Incidence potentielle de l'installation

Oui Non NC<sup>1</sup>

Si oui, décrire la nature et l'importance de l'effet (appréciation sommaire de l'incidence potentielle)

Ressources	Engendre-t-il des prélèvements en eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf § 8.7
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 6 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. § 8.9
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. § 8.11
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. § 9.1.4
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. § 9.1.9
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet des eaux pluviales transitant sur le site dans un fossé qui regagne l'Egray par le réseau pluvial public.
	Engendre-t-il des d'effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Déchets</b>	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf. § 8.10.5
<b>Patrimoine/ Cadre de vie/ Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage des sols ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

### 7.2 Cumul avec d'autres activités

Les incidences du projet, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 7.3 Incidence transfrontalière

Les incidences de l'installation, identifiées au 7.1, sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7.4 Mesures d'évitement et de réduction

Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cf dossier de demande d'enregistrement

## 8. Usage futur

Pour les sites nouveaux, veuillez indiquer votre proposition sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis du propriétaire le cas échéant, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme [5° de l'article R.512-46-4 du code de l'environnement].

En cas de cessation d'activité, l'objectif final sera de redonner aux terrains concernés une vocation à caractère naturel en supprimant tout vestige lié aux activités actuelles. Il n'est pas exclu que ce site puisse devenir par la suite, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires, un espace susceptible d'accueillir des activités en liaison avec le développement de la politique sur les énergies renouvelables.

La vérification du caractère inerte des matériaux accueillis constitue la mesure de gestion de la pollution des sols. Elle permet d'assurer la compatibilité entre l'état des sols et la protection de la sécurité, de la santé ou de la salubrité publiques, l'agriculture et l'environnement. Compte tenu de la nature de l'activité exercée, de l'absence de produits dangereux en quantité significative et de la nature des matériaux gérés sur le site, un suivi post-exploitation concernant la qualité des sols et des eaux ne sera pas nécessaire. Après remise en état, le propriétaire assurera la gestion et l'entretien des terrains concernés.

## 9. Commentaires libres

Tous les éléments concernant le diagnostic de l'état actuel, des effets et mesures proposées sont fournis dans le dossier. Il en est de même pour les éléments permettant de vérifier les modalités d'exploitation réglementaires.

## 10. Engagement du demandeur

A SAINT-OUENNE

Le 4/05/22

Signature du demandeur

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS  
SAS M. BONNEAU et ses Fils  
Capital 192 000 Euros - RCS NORT 026 880 021  
20, Route des Ecoles  
70220 SAINTE-OUENNE  
Tel. 05 49 04 03 03 - Fax 05 49 04 06 28